



## ***Avis aux employés sur leurs droits en tant que victime de crime à bénéficiaire d'un défenseur communautaire***

La Protecting Hotel Employees from Harassing or Violent Conduct Ordinance (ordonnance sur la protection des employés du secteur de l'hôtellerie contre les comportements harcelants ou violents) 14.26 du Seattle Municipal Code (SMC, code municipal de Seattle) oblige les employeurs du secteur de l'hôtellerie et des services annexes à fournir le présent avis aux employés concernés qui ont été victimes d'un comportement violent ou harcelant de la part de clients de l'hôtel.

**Si vous avez été victime d'un comportement violent ou harcelant de la part d'un client de l'hôtel, vous avez le droit de bénéficier des services suivants :**

- 1) ***Un défenseur communautaire.*** Le rôle d'un défenseur communautaire est de vous fournir des services de défense de manière gratuite et confidentielle à toute heure de la journée et tous les jours de la semaine. Le défenseur communautaire vous fournira les services d'accompagnement suivants : a) vous expliquer vos droits en vertu du SMC 14.26 et les différentes lignes de conduite possibles ; b) vous fournir des services d'orientation pour répondre à vos besoins individuels ; et c) vous aider à signaler le comportement violent ou harcelant d'un client de l'hôtel, si vous choisissez de le faire. Votre accès à ces services n'est pas subordonné au signalement d'un mauvais comportement de la part d'un client ; vous pouvez accéder à ces services simplement pour évaluer vos options.

La ville de Seattle a passé un contrat avec le King County Sexual Assault Resource Center (KCSARC), une organisation communautaire de défense des victimes avec une ligne d'assistance 24 heures sur 24, pour vous fournir les ressources suivantes. Vous pouvez appeler le KCSARC pour bénéficier de services confidentiels au : 1-888-99-VOICE (1-888-998-6423). Pour en savoir plus à propos du KCSARC, consultez : <https://www.kcsarc.org/>.

- 2) ***Défenseur pour les victimes de crime et droits annexes en vertu de RCW 7.69.030.*** En vertu du Revised Code of Washington (RCW, code de Washington révisé) 7.69.030, les victimes de crime jouissent de plusieurs droits qui s'appliquent aux procédures des tribunaux pénaux ou des tribunaux pour mineurs. Si vous avez été victime d'un crime à caractère violent ou sexuel, vous avez le droit à la présence d'un défenseur des victimes de crime lors des entretiens avec l'accusation ou la défense. Le rôle d'un défenseur pour les victimes de crime est de vous apporter un soutien émotionnel. Au titre de RCW 7.69.030, vous avez également le droit à bénéficier d'une assistance médicale immédiate, sans retard déraisonnable, et de faire intervenir quelqu'un auprès de votre employeur, si nécessaire, pour minimiser la perte de salaire due à vos comparutions devant le tribunal. Voir RCW 7.69.030 pour de plus amples informations sur les droits accordés aux victimes de crimes.

Pour en savoir plus sur les services de défense des victimes de crime, vous pouvez contacter : Victim Support Services au 1-888-288-9221 ou le KCSARC au 1-888-998-6423.



- 3) *King County Special Assault Protocol (protocole spécial du comté de King en cas d'agression)*. Ce protocole fournit des directives pour la collaboration en matière d'enquêtes et de services dans les affaires concernant certains crimes dans le comté de King. Établi conformément à RCW 26.44.180 et RCW 26.44.185, le protocole est destiné à améliorer l'intégrité des enquêtes, à protéger les intérêts des victimes, des suspects et des communautés, et à garantir la mise à disposition de services appropriés pour les victimes et leurs familles.

*Pour toute question à propos de ce formulaire, employeurs et employés sont invités à contacter l'Office of Labor Standards (OLS, bureau des normes du travail) au 206-256-5297 ou à consulter le site Internet de l'OLS à l'adresse <http://www.seattle.gov/laborstandards>.*